



Commission Départementale du Football Animation

PROCES VERBAL du mercredi 27 avril 2022

COMMISSION RESTREINTE

Finale Festival U13 du 02/04/2022

Club de Fontainebleau

Après réception du rapport de Patrick POIX, membre du Comité Directeur,

La Commission,

Considérant qu'il est indiqué dans ce rapport que l'éducateur de Fontainebleau, M. Herve LUMBALA KABANGU, a contesté la décision de l'arbitre suite à un pénalty sifflé contre son équipe et est entré sur le terrain et a recommencé à contester sur une autre rencontre,

Considérant que le Président de la Commission Foot Animation et un salarié technique du District sont intervenus pour le calmer,

Considérant que la situation a été maîtrisée,

Par ces motifs,

La Commission rappelle l'éducateur aux devoirs de sa charge et à plus d'exemplarité devant les enfants.

Critérium U13 Espoirs – Poule A

Meaux ADOM-Changis du 26/03/2022

Après réception du rapport du club de Changis et de la feuille de match (sans la jonglerie et liste des joueurs),

Après avoir noté l'absence de rapport du club de Meaux ADOM,

Considérant que dans son rapport, Changis indique ne pas avoir complété la liste des joueurs (non reçu par le District) et que le match a été arrêté pour préserver l'intégrité des joueurs,

Considérant que le District a reçu une feuille de match avec comme résultat 3 à 1 pour Meaux ADOM sans annotation particulière,

Par ces motifs,

La commission annule le résultat de la rencontre et rappelle les dirigeants des 2 clubs aux devoirs de leur charge.

Critérium U13 Espoirs – Poule K

Annet – Villenoy du 09/04/2022

Après réception des rapports de Denis BOURCIER, secrétaire du club d'Annet, de Askouban MBAREK, éducateur de Villenoy et de Tony LAPLACE, licencié au club de Villenoy,

Considérant qu'il ressort de ces rapports qu'il y aurait eu des accrochages verbaux entre l'arbitre et un parent de Villenoy et également entre des parents d'Annet et de Villenoy,

Considérant qu'après la rencontre, un représentant de Villenoy a contacté le club d'Annet pour apaiser la situation,

Par ces motifs,

La Commission rappelle les parents à plus d'exemplarité devant les enfants.